

PRIX CNRS/ANVIE 1996

**Éditer en tchèque,
en slovène ou en estonien...**

Le prix CNRS et Anvie de la valorisation a été attribué au Laboratoire parole et langage (CNRS et université de Provence), pour le projet MtScript dont les auteurs sont Malek Boualem et Stéphane Harié. Il s'agit d'un logiciel d'édition de documents multilingues, qui a déjà été utilisé dans plus de 32 pays. Fondé sur des normes standard, cet outil permet la saisie, le codage et l'édition de textes multilingues incluant non seulement les langues européennes latines comme le français ou l'espagnol, mais également des langues comme l'arabe, l'hébreu, le russe, le bulgare, le grec, le tchèque, l'estonien, le hongrois, le slovène, l'ukrainien, le chinois, le japonais, le coréen, etc.

Remise du prix par Bertrand Collomb, président de Lafarge et président de l'Anvie, et par André Kaspi, directeur du département des Sciences de l'homme et de la société du CNRS, le 27 janvier 1997 au CNRS.

Contacts : Laboratoire parole et langage, CNRS/université de Provence, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex 1.
Tél. : 04 42 95 36 27. Fax : 04 42 59 50 96.
E-mail : multext@lpl.univ-aix.fr
Philippe Cabin, Anvie. Tél. : 01 49 54 21 16.
Geneviève Najar, communication SHS, CNRS. Tél. : 01 44 96 43 10.

Concrètement, de quelle façon intervenez-vous ?

En organisant des rencontres entreprises-chercheurs (les Journées de l'Anvie) et des ateliers qui, finalisés sur des questions d'une ou de plusieurs entreprises, sont de véritables lieux de coproduction scientifique. Dans tous les cas, la responsabilité scientifique de l'opération est confiée à un ou plusieurs chercheurs. L'Anvie, quant à elle, joue à fond son rôle d'interface : prospection, traduction de la demande, sollicitation de l'offre de recherche, montage de l'opération, suivi, bilan concerté... En un mot, l'Anvie est un catalyseur, un lieu de ressources pour la construction du dialogue entre sciences humaines et entreprises.

Propos recueillis par Farah Mébarki

L'Anvie, c'est...

- **Une équipe** de 7 personnes, un conseil d'administration composé de personnalités du monde de l'entreprise et de la recherche et présidé par Bertrand Collomb, PDG de Lafarge, 15 entreprises adhérentes.
- **Un financement** : Maison des sciences de l'homme-CNRS-entreprises, un chiffre d'affaires de 4 millions de francs en 1996, une activité quadruplée en trois ans.
- **Des publications** : une Lettre, des cahiers mensuels dans la revue *Sciences humaines*, des enquêtes, rapports...
- **Par an** : une cinquantaine de contrats avec des entreprises, environ 500 entreprises et 250 chercheurs copartenaires d'opérations diverses.
- **Une gamme d'interventions** : ateliers (gestion des chercheurs industriels, marchés émergents...), journées d'études (les nouveaux pouvoirs économiques en Russie, système d'information et performance de l'entreprise...), contrats de collaboration recherche-entreprise.
- **Un prix de valorisation Anvie-CNRS** qui récompense les travaux exemplaires de chercheurs en sciences humaines et sociales, réalisés en partenariat avec le secteur socio-économique.
- **Une adresse** : Anvie, 54, bd Raspail, 75270 Paris Cedex 06. Tél. : 01 49 54 21 16.

P A R T E N A I R E S

GUIDE

**Les labos à l'usage
des entreprises**

La version 1996 du *Guide des laboratoires pour les entreprises, les services et les innovateurs*, qui recense quelque 1 000 unités de recherche (contre un peu plus de 600 pour l'édition 1995), vient d'être éditée par la Mission des relations avec les entreprises (Mren). Destiné à présenter les activités des laboratoires – propres ou associés – susceptibles d'intéresser les entreprises, cet ouvrage se présente sous forme de fiches synthétiques regroupées

par région déclinant les objectifs, les savoir-faire mais aussi les équipements des différentes unités. Des index de mots clés, hiérarchisés par grands domaines ou classés alphabétiquement, en facilitent l'accès. L'ouvrage est disponible au prix de 270 F à CNRS Éditions, 20-22, rue Saint-Amand, 75015 Paris. Pour tout renseignement, contacter les responsables des services des contrats des délégations.